

# Communiqué de presse

Conseil du STIF du mercredi 30 mars 2016



## 46 millions d'euros pour améliorer la qualité de service dans les gares d'Ile-de-France

Le Conseil du STIF, présidé par Valérie Péresse, a adopté un programme de contrôle à distance des équipements dans 142 gares, ainsi que le renouvellement de 28 escaliers mécaniques et 5 ascenseurs. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre du contrat 2016-2019 signé entre le STIF et SNCF, dont l'amélioration de la qualité de service pour les voyageurs est l'un des enjeux majeurs.

- **142 gares franciliennes équipées d'un dispositif de téléopération à horizon 2018**

La téléopération permet de contrôler à partir d'un centre d'exploitation les escaliers mécaniques, les ascenseurs, les portillons de validation et l'éclairage. Aujourd'hui, ils ne fonctionnent que lorsque des agents sont présents. Demain, grâce à la téléopération, ils fonctionneront pendant toute la durée du service.

Après une première phase d'expérimentation au Val d'Or (ligne L), puis dans 14 gares du RER B nord, le système va être étendu à 142 gares SNCF. 300 nouvelles caméras permettront de contrôler à distance le bon fonctionnement et d'intervenir sur 200 ascenseurs, 112 escaliers mécaniques et 325 lignes de portillons de validation.

### Les 6 apports majeurs de la téléopération :

- **Réduction de la consommation électrique** de 5 millions de kWh par an, soit la consommation annuelle d'une ville d'environ 50 000 habitants (Annecy par exemple), en éteignant à distance la gare à la fin du service ;
- **Amélioration de la disponibilité des équipements** grâce à leur fonctionnement pendant toute la durée du service (dans certaines gares les équipements seront disponibles deux fois plus longtemps), à la remise en marche plus rapide en cas d'arrêt intempestif (réarmement à distance d'un escalier mécanique par exemple) et à une meilleure détection des pannes. Le centre d'exploitation recevra une alerte en temps réel. La dématérialisation des documents de maintenance des équipements permettra une intervention en gare même s'il n'y a pas d'agent, réduisant ainsi le délai de remise en service ;
- **Plus grande disponibilité des agents** (agents commerciaux en gare ou équipes mobiles de ligne). Libérés de tâches de maintenance, ils peuvent se recentrer sur leur cœur de mission : accueil, information et accompagnement des voyageurs. Ils recevront une alerte en temps réel, grâce au développement d'une application sur leur smartphone, ce qui leur permettra d'être beaucoup plus réactifs.
- **Hausse attendue des validations de l'ordre de 10%** avec des valideurs qui fonctionneront désormais pendant toute la durée du service ;
- **Amélioration de manière indirecte de la sûreté** en déployant 300 caméras supplémentaires vers les ascenseurs, les escaliers mécaniques et les lignes de valideurs, pouvant compléter le réseau de caméras existant ;
- **Meilleure réponse aux enjeux d'information sur l'accessibilité**. La téléopération permettra à terme de diffuser, en temps réel, l'état de disponibilité des ascenseurs et des escaliers mécaniques aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Le coût de l'opération, d'un montant de 30 millions d'euros, est financé à 75% par le STIF et à 25% par SNCF. L'ensemble des 142 gares sera équipé en 2018.

- **Remplacement de 28 escaliers mécaniques à Haussmann Saint-Lazare (ligne E), Magenta (ligne E), Porte de Clichy (ligne C) et Gagny (ligne E)**

Afin d'améliorer le confort des voyageurs, seize escaliers mécaniques en gare d'Haussmann Saint-Lazare, sept gare Magenta, quatre gare de Clichy et un gare de Gagny vont être remplacés par des nouveaux plus fiables et performants. Une seconde phase permettra de remplacer 14 escaliers mécaniques supplémentaires à Haussmann et Magenta.

Ces nouveaux équipements permettent également d'anticiper l'augmentation de la fréquentation de ces gares.

Ces escaliers de dernière génération consomment 10% d'électricité de moins que la génération actuelle, grâce notamment à un variateur de fréquence.

Le montant de l'investissement à réaliser sur ces quatre gares pour le remplacement de 28 escaliers mécaniques est de 13,8 millions d'euros, financés à 50% par le STIF et 50% par SNCF. La mise en service de ces ascenseurs interviendra progressivement entre 2016 et 2019.

- **Remplacement de 5 ascenseurs gare Magenta (ligne E)**

Cinq ascenseurs de la gare Magenta vont être remplacés par des équipements plus modernes et performants. Ces rénovations seront achevées en 2018.

Le renouvellement de ces cinq ascenseurs permet de passer de l'hydraulique à l'électrique. Ce changement de technologie permet notamment d'augmenter la vitesse des ascenseurs, et donc le flux de voyageurs, de réduire la consommation et l'impact environnemental de ces équipements.

Cette opération permet également la mise aux normes PMR des ascenseurs.

Le montant total de ces renouvellements s'élève à 2,1 M€, financés par le STIF à 50% et par SNCF à 50%.



## Contacts Presse

→ Sébastien Mabile : 01 47 53 28 42 – [sebastien.mabile@stif.info](mailto:sebastien.mabile@stif.info)  
→ Guillaume Autier : 01 82 53 81 05 – [guillaume.autier@stif.info](mailto:guillaume.autier@stif.info)